

LA PASTORAL DE MONSEÑOR MERCIER

(Roberto J. PAYRO, para *La Nación*)

**Bruselas, relativamente al 25 de diciembre de 1914,
fecha cuando fue escrita la letra pastoral.**

Emoción y entusiasmo ha producido en Bélgica la lectura y publicación de la carta-pastoral del eminente arzobispo de Malinas, monseñor Mercier, varón ilustrado y patriota, cuyas prendas intelectuales y morales son universalmente reconocidas.

Monseñor Mercier mandó expresamente a todos los curas de su diócesis que leyeran esa pastoral, sin omitir una palabra, el día de año nuevo y los domingos siguientes, si les faltaba tiempo para hacer la lectura en una sola vez. Esta orden era muy importante, pues la carta contiene reflexiones políticas tan justas, pero tan audaces en las circunstancias presentes, que algunos pusilánimes pudieran

haberlas omitido por no exponerse a las consecuencias : la autoridad alemana no entiende de bromas, y tenía que tomar necesariamente muy a mal las declaraciones de monseñor Mercier, que constituyen un admirable acto de valor y de patriotismo.

El ilustre prelado belga evoca, efectivamente en estos momentos trágicos, el recuerdo de los obispos de la Iglesia primitiva que arrostraban las persecuciones, la cárcel y la muerte misma condenando a los tiranos y desafiando su cólera.

La lectura del documento histórico a que me refiero, y cuya traducción encontrarán los lectores más abajo (**Nota**), fue hecha el primero de año y los primeros domingos del mes que corre, en todas las parroquias de las provincias de Amberes y del Brabante, ante un concurso numerosísimo, compuesto no sólo de fieles, sino también de escépticos, que para bien de la patria comulgan hoy en una misma idea y en un mismo sentimiento. Y la carta-pastoral, impresa,

fue vendida en los templos con fines caritativos.

Quien lea esas páginas comprenderá inmediatamente que la autoridad alemana no pudo conocerlas sin enojo ; pero no tuvo noticias de ellas sino después de hecha la lectura, es decir, cuando ya no podía anular el efecto que en todos los católicos había producido.

Una persona altamente colocada me afirma tener de fuente fidedigna que el general, barón von Bissing, gobernador general de Bélgica, a quien se comunicó el documento poco después de haberse leído en las iglesias, el primero de año, entró en una gran cólera, y ordenó a tres oficiales que partieran inmediatamente para Malinas y tomaran preso al cardenal Mercier, por desconocimiento de la autoridad alemana.

Los oficiales salían de la Kommandantur cuando tropezaron con uno de los consejeros áulicos alemanes enviados a Bélgica, quien les preguntó a donde se dirigían tan apresuradamente, y cuando lo supo les dijo :

- *Está muy bien, pero aguarden ustedes un momento, mientras hablo con el señor gobernador, porque puede ser que haya algo que agregar a esa medida...*

Subió inmediatamente el consejero áulico al despacho del barón von Bissing, y le explicó que su orden era una gravísima falta política, que no sólo provocaría un movimiento de protesta enérgica de los católicos y conservadores belgas, con repercusión en todo el mundo cristiano, sino que traería también como consecuencia la condenación del Papa, de quien Guillermo II, para contrariar a Francia, se presenta como protector desde años atrás, y, por último, que según el concordato, la Iglesia belga no dependía en modo alguno de la autoridad civil ni militar, que la violación de este tratado no dejaría de acarrear reclamaciones del Vaticano, de todo punto contrarias al interés de Alemania en momentos en que Italia se halla con tantas

dificultades para mantenerse neutral.

- *En mi entender – agregó el consejero –, cuentan que el cardenal de Malinas, resuelto a hacer todo lo humanamente posible para irritar aun más la opinión contra Alemania, desea más que nosotros mismos que se le haga prisionero o se le cause cualquier daño. No entremos cándidamente en su juego, ni demos mayor importancia al asunto. Es lo mejor ...*

El general von Bissing dio contraorden y el cardenal Mercier, que tenía efectivamente sus valijas prontas, seguro de que se le haría prisionero, no fue molestado de una manera directa.

Pero la autoridad alemana trató de hacer que el cardenal Mercier se retractara e impidiera la lectura de su pastoral en las iglesias de su diócesis, sin conseguir naturalmente ni una ni otra cosa. El arzobispo de Malinas había realizado ese acto de valor y de patriotismo, después de madura reflexión y sabiendo demasiado a lo que se exponía, para echarse

luego atrás. No es hombre, tampoco, en cuya alma bien templada pueda tener influencia la intimación.

Con todo, no convenía a los alemanes dejar las cosas así, y he aquí lo que con fecha 9 de enero, pocos días después de la primera lectura de la pastoral, hicieron publicar oficialmente en los periódicos, como documento emanando del gobierno general (**Nota** : ver Paul MAX, 11/01/1915) :

"Su excelencia el arzobispo de Malinas, monseñor Mercier, siguiendo una antigua costumbre, ha dirigido para las fiestas de Navidad a los fieles de su diócesis una pastoral que trata en parte de los grandes acontecimientos políticos de los últimos meses.

"La prensa extranjera ha dado resúmenes inexactos de esa pastoral y entre otras cosas ha pretendido que, a consecuencia de ella, el cardenal estaba secuestrado en su palacio de Malinas, por oficiales alemanes, y hasta que había sido detenido.

"El gobierno general ha hecho declarar ya que estas dos

afirmaciones carecen de todo fundamento. No ha pensado nunca de coartar la libertad del príncipe de la Iglesia en el ejercicio de sus funciones eclesiásticas.

"Sin embargo, la pastoral contenía pasajes hirientes para Alemania, y que por consiguiente no podían dejar indiferentes a las autoridades alemanas.

"A pesar de esto, por respeto a la santidad del lugar y para no chocar con los sentimientos de los fieles, la lectura de la pastoral en las iglesias no ha sido impedida por la fuerza.

"El gobernador general se ha limitado a tomar las medidas policiales que las circunstancias exigían en virtud de su decreto del 13 de octubre de 1914, que somete formalmente todos los productos de imprenta a la censura del gobierno general. El impresor encargado de la impresión y de la distribución de la pastoral ha sido, pues, llamado a rendir cuentas a la justicia de su infracción al decreto arriba mencionado, y los ejemplares

encontrados han sido confiscados.

"En un cambio de cartas con el gobernador general respecto de la pastoral, el cardenal ha declarado que, en vista de la opinión del gobernador general sobre el alcance eventual de la lectura, no insistía en obligar al clero a reanudar la lectura de la pastoral y a difundirla en los hogares."

Lo primero que salta a la vista es la poca suerte del pobre impresor preso por los alemanes para que resulte cierto una vez más que la soga se corta por lo más delgado. Había que castigar a alguien, y como el Papa no está tras del buen industrial, las iras prusianas han podido caer impunemente sobre él.

Pero esto no es todo.

Ya se ha visto que el general von Bissing pensó realmente en aprehender al príncipe de la Iglesia, al revés de lo que dice en su declaración.

En segundo lugar, cuatro párrocos de la diócesis de

Malinas han sido presos por mandato de los subalternos del gobernador general, en castigo de haber dado lectura a la pastoral. No ha habido, pues, tanto respeto a la "santidad del lugar", y esos subalternos demasiado identificados con los primeros impulsos del superior lo han dejado en mala postura, y en la necesidad de desautorizarlos por haber pensado y obrado como él, salvo la completa realización del hecho.

En tercer lugar, la lectura de la pastoral se reanudó el domingo pasado (**Nota** : 10/01/1915) en todas las iglesias de la diócesis de Malinas, sin que faltara una. Y los feligreses la escucharon de pie, conmovidos y entusiastas. Ahora, las ediciones impresas, autografiadas, dactilografiadas, de la pastoral circulan discretamente, pero en crecido número, y nadie que lo desee se queda sin su ejemplar.

Ningún acto de los hombres públicos belgas, a cualquier partido a que pertenezcan, ha tenido desde el comienzo de la guerra una importancia siquiera

comparable con la de la patriótica hazaña del cardenal Mercier, si no es, quizá, la admirable actitud del rey Alberto que desde el primer día de peligro no abandona un momento el frente de las tropas, dando el ejemplo a su pueblo, y la conducta ejemplar del burgomaestre de Bruselas, M. Adolphe Max (**Nota**), prisionero en Alemania y desgraciadamente no reemplazado por quien valga lo que él.

El cardenal Mercier ha tenido el santo arrojo de decir la verdad a la faz del invasor, esa verdad en que estamos contestes todos los testigos nacionales y extranjeros, francmasones y clericales, católicos, liberales, socialistas, flamencos y valones, pobres y ricos.

Se comprende, pues, la ira prusiana al leer frases como éstas :

*"Centenares de inocentes han sido fusilados (...)
Hombres y mujeres, ancianos y niños de pecho, ricos y*

pobres, válidos y enfermos, fueron fusilados o quemados ... Sólo en mi diócesis sé que trece religiosos han sido muertos, y uno de ellos, el cura de Gelrode, como un mártir ..." (Nota : *Patriotisme et Endurance*, p. 8)

Pero su irritación ante estas tremendas acusaciones y las que siguen no puede ser igual a la que debe producir a todos los gobernantes alemanes el desconocimiento de su autoridad, proclamado desde la cátedra sagrada con estas viriles y categóricas palabras :

"No os pido que renunciéis, notadlo bien, a ninguna de vuestras esperanzas patrióticas.

"Por el contrario, considero como una obligación de mi cargo pastoral definiros vuestros deberes de conciencia frente al poder que ha invadido nuestro suelo y que ocupa «momentáneamente» su mayor parte.

"Ese poder no es una autoridad legítima.

"Y, en consecuencia, en lo íntimo de vuestra alma no le debéis ni estimación, ni adhesión, ni obediencia.

"El único poder legítimo en Bélgica es el que pertenece a nuestro rey, a su gobierno, a los representantes de la nación. Sólo él es para nosotros la autoridad. Sólo él tiene derecho al afecto de nuestros corazones, a nuestra sumisión.

"En sí mismos, los actos de administración pública del ocupante serían sin vigor, pero la autoridad legítima ratifica tácitamente los justificados por el interés general, y sólo de esta ratificación les viene todo su valor jurídico." (Nota : *Patriotisme et Endurance*, pp. 19-20)

El impresor de estas soberbias declaraciones patrióticas, M. Francis Dessain (**Nota**) de Malinas, ha sido, como ya dije, preso por orden del gobernador alemán, y se me asegura que su imprenta ha sido empastelada.

Para terminar con este asunto, diré que se habla mucho de una carta-circular de von Bissing a los curas de la diócesis de Malinas que, según copia llegada a mi poder, dice como sigue:

"Bruselas, 7 de enero de 1915. – A consecuencia de mis observaciones, el cardenal Mercier, de Malinas, me ha declarado por escrito y verbalmente que no había tenido la intención de excitar o de inquietar la población con su carta-pastoral, ni que había esperado tal efecto. Que había insistido particularmente sobre la necesidad de obediencia por parte de la población hacia el ocupante, aun si un patriota se sentía interiormente en oposición. Pero, en caso de que yo temiera, con todo, una excitación, el cardenal no insistiría en exigir del clero la lectura repetida los domingos siguientes y prevista en la conclusión de la carta-pastoral, así como la propagación de ésta.

"Esta suposición se realiza para mí.

"Renuevo, pues, mi prohibición del 2 de enero de este año, concerniente a la lectura y a la propagación de la carta-pastoral.

"Llamo la atención del clero sobre el punto de que se encontraría en contradicción con la declaración escrita de su

cardenal, si obrara contra esta prohibición."

Pero esta carta quedó descalificada por otra que dos días después dirigió monseñor Evrard, deán (**Nota** : de Sainte-Gudule) de Bruselas, a los curas de la ciudad, y que dice :

"Bruselas, 9 de enero de 1915. – Señor cura : Vuelvo de Malinas.

"A pesar del escrito recibido ayer, su eminencia el cardenal quiere que se haga la lectura de su carta :

"Ese escrito es hábil y falso. Ni verbalmente ni por escrito he retirado nada, y no retiro nada de mis declaraciones anteriores, y protesto contra la violencia que se hace a la libertad de mi ministerio pastoral."

"Tal es lo que el cardenal me ha dictado." Y agregó :

"Se ha hecho todo lo posible para hacerme firmar atenuaciones a mi carta : yo no he firmado. Ahora se trata de separar a mi clero de mi, impidiendo la lectura. Yo he hecho mi deber. Mi clero debe saber si

va a hacer el suyo."

La pastoral volvió, lo repito, a ser leída, y en muchas iglesias los fieles prorrumpieron en aplausos.

*

Permítaseme ahora un corto paréntesis.

Puedo, me parece, por esta única vez, hacer referencia a mi persona, no en honor de ella, sino en holocausto a la verdad.

La *Kölnische Zeitung* pretende que al contar las atrocidades de Dinant (**Nota**) he mentido y difamado. Algunos alemanes me han escrito desde Buenos Aires en análogo sentido. Como se verá en la pastoral de monseñor Mercier, estoy en buena compañía ...

Lejos de mentir o de exagerar, he tenido buen cuidado de no afirmar nada que no estuviera apoyado en pruebas irrecusables.

Así por ejemplo, se duda o se aparenta dudar que M. Himmer, nuestro infortunado vicecónsul, haya

invocado su calidad de tal cuando iban a fusilarlo, como si éste no fuera el movimiento instintivo inevitable. Aún en estado de atonía hubiera acertado a hacerlo subconscientemente, y si faltaran testimonios – que no faltan por cierto – de que lo hizo, podría tenerse de ello más que una vehemente presunción, una certidumbre.

Insisto en que todo cuanto he escrito de una manera afirmativa está debida y severamente comprobado. Si no se revelan otras atrocidades más, por ahora, es a causa de dos razones : la primera que la inmensa mayoría de los testigos presenciales han sido fusilados ; la segunda – y estoy autorizado por quien puede hacerlo para avanzar esta afirmación –, la segunda es que los vecinos de Dinant y los de otras localidades, teatro de análogas escenas de barbarie, están bajo la amenaza de la pena de muerte si llegan a atestiguar lo que ha ocurrido en sus pueblos y aldeas.

Esto no obstante, existe de todo ello un prolijo sumario, lleno de firmas, levantado en cada región por las

personas más respetables. Un ejemplar de ese expediente está en lugar seguro, y saldrá a luz cuando no pueda acarrear persecuciones y quizá la muerte a los centenares de personas que lo han firmado. Otro ejemplar se halla a estas horas en manos del papa Benedicto XV.

La verdad está, una vez más, en marcha, y no se detendrá en el camino. Todo es cuestión de tiempo.

Agregaré, para terminar, que los cadáveres de dinadenses fusilados identificados hasta ahora son 593, y que siguen haciéndose exhumaciones y aumentando estas terribles tablas de sangre.

En la lista que obra en mi poder figuran no menos de cuarenta y seis mujeres, ancianas, jóvenes y niñas, dos sacerdotes, treinta y tres ancianos de más de sesenta años, quince adolescentes de quince años o menos, y diez niños, el menor de ellos de tres semanas, el mayor de cinco años.

Y la lista no está completa ...

Roberto J. Payró

PAYRO ; « *La Pastoral de Monseñor Mercier* », in LA NACION ; 11/03/1915.

Notas del traductor al francés :

El *Journal de guerre* (*Notes d'un Bruxellois pendant l'Occupation 1914-1918*) de Paul MAX (primo del burgomaestre Adolphe MAX) pudiendo consultarse en INTERNET, nos parece interesante referirnos a los acontecimientos evocados por Roberto J. Payró.

(http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier_PDF/Fonte/Journal_de%20Oguerre_de_Paul_Max_bdef.pdf)

Paul MAX dice con fecha de :

Mardi 5 janvier 1915 (page 159). (...) On ne parle que de la lettre pastorale du Cardinal Mercier qui est, paraît-il, admirable : on en a lu la première moitié dans les églises, dimanche dernier, on en lira l'autre moitié dimanche prochain. La lettre, qui n'est qu'un long réquisitoire contre la violation de la parole donnée et les atrocités commises, est d'une précision terrible. Elle

est précédée de quelques mots en latin donnant ordre formel à tous les curés de toutes les paroisses de la lire « *coûte que coûte* ». On dit qu'à la suite de cette lettre, Mgr. Mercier a été consigné en son palais épiscopal.

Dimanche 10 janvier 1915 (page 160). (...) On a lu ce matin, dans les églises, la dernière partie de la « lettre de Mgr. Mercier ». (...)

Lundi 11 janvier 1915 (page 161). (...) Au sujet de la lettre de Mgr. Mercier, voici le communiqué allemand que publient les journaux :

Son Eminence l'Archevêque de Malines, Mgr. Mercier, suivant une ancienne coutume, a adressé pour la fête de Noël, aux fidèles de son diocèse, une lettre pastorale qui traite en partie des grands événements politiques des derniers mois. La presse étrangère en a donné des comptes rendus inexacts et a prétendu qu'à la suite de cette lettre pastorale le cardinal serait tenu sequestré dans son palais, à Malines, par des officiers allemands, et même qu'il aurait été arrêté. Le gouverneur général a déjà fait déclarer officiellement que ces deux affirmations sont dénuées de tout fondement. Il n'a jamais songé à entraver la liberté du prince de l'Eglise dans l'exercice de ses fonctions ecclésiastiques. Cependant, la lettre pastorale contenait des pas-

sages blessants pour l'Allemagne et qui, par conséquent, ne permettaient pas aux autorités allemandes de s'en désintéresser. Malgré cela, par respect pour la sainteté du lieu et pour ne pas heurter les sentiments des fidèles, la lecture de la lettre pastorale dans les églises n'a pas été empêchée par la force. Le gouverneur général s'est borné à prendre les mesures policières que la situation comportait en vertu de son arrêté du 13 octobre 1914, qui soumet formellement tous les produits d'imprimerie à la censure du gouvernement général. L'imprimeur chargé de l'impression et de la distribution de la lettre pastorale a donc été appelé à rendre compte à la justice de son infraction à l'arrêté susmentionné et les exemplaires trouvés ont été saisis.

Dans un échange de lettre avec le gouverneur général au sujet de la lettre pastorale, le cardinal a déclaré que, vu l'opinion du gouverneur général sur la portée éventuelle de la lecture, il n'insistait pas pour astreindre le clergé à reprendre la lecture de la lettre pastorale et à la répandre dans les foyers.

« *La lectura del documento histórico a que me refiero, y cuya traducción encontrarán los lectores más abajo* » ([aquí](#), en francés) : *Lettre pastorale de Son Éminence le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines sur le Patriotisme et l'Endurance*. Noël 1914.

Pero si quieren leer la carta pastoral con ilustraciones (posteriores) merece la pena el sitio :

<http://www.maredret.be/abbayedemaredret/atelierdenluminure/patriotismeetendurance/patriotismeetendurance.htm>

Patriotisme et Endurance ; édition Imprimerie P. JAMOTTE, 26 pages (**a la cual nos referimos**) :

<http://archives.aml-cfwb.be/ressources/public/MLA/02835/AML-MLA-02835.pdf>

Figura *Patriotisme et Endurance* integralmente al final.

« *El impresor de estas soberbias declaraciones patrióticas, M. Francis Dessain* » (revista *Pastoralia*, Archidiocèse de Malines-Bruxelles, junio de 2014, N°6, p. 169) :

http://www.catho-bruxelles.be/IMG/pdf/pastoralia_6_light.pdf

« *Conducta ejemplar del burgomaestre de Bruselas, M. Adolphe Max* ». Ver :

PAYRO ; « *Un ciudadano ; el burgomaestre Max* (1-5) » ; in LA NACION ; 29/01/1915-02/02/1915.

Los artículos de PAYRO acerca de **Adolfo MAX** pueden encontrarse en INTERNET siguiendo los lazos

Respecto al principio de la evocación en agosto de 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140817%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX.pdf>

con respecto al 18 de agosto de 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140818%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX.pdf>

con respecto al 19 de agosto de 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140819%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX.pdf>

con respecto a las fechas entre el 20 y el 23 de agosto de 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140820%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX..pdf>

con respecto a las fechas entre el 24 y el 27 de agosto de 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140824%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX.pdf>

con respecto a las fechas entre el 28 de agosto y el 2 de setiembre de 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20UN%20CIUDADA%20NO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX.pdf>

con respecto a las fechas entre el 16 y el 27 de septiembre de 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20UN%20CIUDADA%20NO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX.pdf>

PAYRO ; « *Dos representantes argentinos muertos en la guerra* », in LA NACION ; 17/11/1914 (« *Matanzas de Dinant* ») puede consultarse en nuestro sitio :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141020%20PAYRO%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf>

Ciertos carteles de las autoridades alemanas pueden consultarse siguiendo el lazo INTERNET :

<http://www.14-18.bruxelles.be/index.php/fr/affiches>

Fuente, también interesante :

<http://warpress.cegesoma.be/fr>

PATRIOTISME ET ENDURANCE

Voici le **texte intégral** de la très belle lettre pastorale de Mgr MERCIER :

Malines, Noël 1914

MES BIEN CHERS FRERES,

Il ne me serait pas possible de vous dire à quel point votre souvenir m'est demeuré présent, durant ces mois de souffrance et de deuil que nous venons de traverser. J'ai dû brusquement vous quitter, le 20 août, pour aller rendre au Pape vénéré et aimé, que nous venions de perdre, mes derniers devoirs, et pour m'acquitter d'une obligation de conscience à laquelle je ne pouvais me soustraire, à l'élection du successeur de Pie X, le Pontife qui régit aujourd'hui l'Eglise, sous le nom, plein de promesses et d'espérances, de Benoît XV.

A Rome même j'appris, coup sur coup, la destruction

partielle de la collégiale de Louvain, l'incendie de la bibliothèque et d'installations scientifiques de notre grande Université, la dévastation de la ville, les fusillades, les tortures infligées à des femmes, à des enfants, à des hommes sans défense. Et tandis que je frémissais encore de ces horreurs, les agences télégraphiques nous annonçaient le bombardement de notre admirable église métropolitaine, de l'église de Notre-Dame au-delà la Dyle, du palais épiscopal, et de quartiers considérables de notre chère Cité Malinoise.

Eloigné de mon diocèse, sans moyen de communication avec vous, je dus concentrer en mon âme ma douleur et la porter, avec votre souvenir qui ne me quittait point, au pied du crucifix.

Et cette pensée soutint mon courage et me fut une lumière : une catastrophe s'abat sur le monde, tue disais-je, et notre chère petite Belgique, si fidèle à Dieu, pourtant, dans la masse de sa population, si fière dans son patriotisme, si grande dans son roi et dans son gouvernement, en est la première victime. Elle saigne, ses fils tombent, par milliers, dans nos forts, sur les champs de bataille, pour défendre son droit et l'intégrité de son territoire ; bientôt, il n'y aura plus sur le sol belge, une seule famille qui ne soit en deuil ; pourquoi, ô mon Dieu, toutes ces douleurs ? Seigneur, Seigneur, nous avez-vous abandonnés ?

Alors, je regardai mon crucifix ; je contemplai Jésus, le doux et humble agneau de Dieu, meurtri, enveloppé de son sang comme d'une tunique, et je crus entendre tomber de ses lèvres les paroles que le Psalmiste profère en son nom « *Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? Pourquoi refusez-vous de me secourir et d'entendre mes plaintes ?* » (1).

Et le murmure s'arrêta sur mes lèvres, et je pensai à ce qu'avait dit dans son Evangile Notre divin Sauveur: « *Il ne faut pas que le serviteur soit mieux traité que son Maître* » (2). Le chrétien est le disciple d'un Dieu qui s'est fait homme pour souffrir et pour mourir. Se raidir contre la douleur, se révolter contre la Providence, parce qu'elle permet la souffrance et le deuil, c'est oublier ses origines, l'école où l'on a été formé, l'exemplaire que chacun de nous porte incrusté dans son nom de chrétien, qu'il honore à, son foyer, contemple sur l'autel devant lequel il prie, et souhaite sur la tombe où il doit dormir son dernier sommeil.

Mes très chers Frères, nous reviendrons tout à l'heure sur la loi providentielle de la souffrance, mais vous ne niez pas que, s'il a plu à un Dieu fait homme, saint, innocent, sans souillure, de souffrir et de mourir pour nous, pécheurs, coupables, criminels peut-être, il nous sied mal de nous plaindre, quoi que nous ayons à endurer : la vérité est qu'aucune catastrophe au monde, tant qu'elle n'atteint que des créatures, n'est comparable à celle que nos péchés ont provoquée et dont un Dieu voulut être Lui-même, au

Calvaire, l'innocente victime.

Cette vérité fondamentale rappelée, je me sens mieux à l'aise, pour vous inviter à regarder en face la situation qui nous est faite à tous, et pour vous parler sans ambages, de nos devoirs aussi bien que de nos espérances.

Ces devoirs, je les résume en deux mots : *Patriotisme* et *Endurance*.

PATRIOTISME

Nos très chers Frères, j'aspirais à me faire l'interprète de la reconnaissance qui nous anime, vous et nous, que l'âge, la situation sociale, les circonstances font bénéficier de l'héroïsme d'autrui sans nous y associer d'une façon immédiate et positive.

Lorsque, dès mon retour de Rome, au Havre, déjà, j'allai saluer nos blessés belges, français ou anglais ; lorsque, plus tard, à Malines, à Louvain, à Anvers, il me fut donné de serrer la main à ces braves, qui portaient dans leurs tissus une balle ou, au front une blessure pour avoir marché à l'assaut de l'ennemi ou soutenu le choc de ses attaques, il me venait spontanément aux lèvres pour eux une parole de reconnaissance émue Mes vaillants amis, leur disais-je, c'est pour nous, pour chacun de nous, pour moi, que vous avez exposé votre vie et que vous souffrez. J'ai besoin de vous dire mon respect, ma gratitude, et de vous assurer que le pays entier

sait ce qu'il vous doit.

C'est que, en effet, nos soldats sont nos sauveurs. Une première fois, à Liège, ils ont sauvé la France, une seconde fois, en Flandre, ils ont arrêté la marche de l'ennemi vers Calais ; la France et l'Angleterre ne l'ignorent point, et la Belgique apparaît aujourd'hui devant elles, et devant le monde entier, d'ailleurs, comme une terre de héros. Jamais, de ma vie, je ne me suis senti aussi fier d'être Belge que, lorsque traversant les gares françaises, faisant halte à Paris, visitant Londres, je fus partout le témoin de l'admiration enthousiaste de nos alliés pour l'héroïsme de notre armée. Notre Roi est, dans l'estime de tous, au sommet de l'échelle morale; il est seul, sans doute, à l'ignorer, tandis que, pareil au plus simple des soldats, il parcourt les tranchées et encourage de la sérénité de son sourire ceux à qui il demande de ne point douter de la patrie.

Le premier devoir de tout citoyen belge, à l'heure présente, est la reconnaissance envers notre armée.

Si un homme vous avait sauvé d'un naufrage ou d'un incendie, vous vous jugeriez lié envers lui par une dette d'éternelle gratitude.

Ce n'est pas un homme, ce sont deux cent cinquante mille hommes qui se battent, souffrent, tombent pour vous, afin que vous demeuriez libres, afin que la Belgique garde son indépendance, sa dynastie, son union patriotique et que, après

les péripéties qui se déroulent sur les champs de bataille, elle se relève plus noble, plus fière, plus pure, plus glorieuse que jamais.

Priez tous les jours, mes Frères, pour ces deux cent cinquante mille hommes et pour les chefs qui les conduisent à la victoire ; priez pour nos frères d'armes ; priez pour ceux qui sont tombés, priez pour ceux qui luttent toujours ; priez pour les recrues qui se préparent aux luttes de demain.

En votre nom, je leur envoie d'ici le salut de notre confraternelle sympathie et l'assurance que, non seulement nous prions pour le succès de leurs armes et pour le salut éternel de leurs âmes, mais que nous acceptons, à leur intention, tout ce qu'il y a de pénible, physiquement et moralement, pour nous, dans notre oppression momentanée, tout ce que l'avenir peut nous réserver encore d'humiliations temporaires, d'angoisses et de douleurs.

Au jour de la victoire finale, nous serons tous à l'honneur, il est juste qu'aujourd'hui nous soyons tous à la peine.

D'après des échos que j'ai pu recueillir, il semble que, de certains milieux où la population a le moins souffert, il s'élève parfois, contre Dieu, des paroles amères qui, si elles étaient froidement calculées, seraient presque blasphématoires.

Oh ! je ne comprends que trop les révoltes de l'instinct naturel contre les maux qui se sont abattus sur la catholique Belgique : le cri de la conscience est toujours, que le succès couronne sur l'heure la vertu, et que l'injustice soit aussitôt réprimée.

Mais les voies de Dieu ne sont point les nôtres, dit l'Écriture ; la Providence donne libre cours, durant l'intervalle que sa sagesse a mesuré, au jeu des passions humaines et à l'entrechoquement des intérêts. Dieu est patient, parce qu'il est éternel. Le dernier mot, celui de la miséricorde, est pour ceux qui ont foi à l'amour.

« Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi te troubles-tu ? / *Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me ?* Espère en Dieu ; bénis-Le quand même. N'est-il pas ton sauveur et ton Dieu ? / *Spera in Deo quoniam adhuc confitebor illi, salutare vultus mei et Deus meus* » (3).

Lorsque le saint homme, Job, que Dieu voulait offrir en modèle de constance aux générations futures, avait été, coup sur coup, privé par Satan de ses biens, de ses enfants, de sa santé, ses amis défilait devant lui en le narguant et l'incitaient à la révolte ; sa femme lui suggérait des pensées de blasphème et d'imprécation : « *Que gagnes-tu à demeurer intègre*, lui disait-elle ; *maudis donc Dieu et meurs* » (4). Seul l'homme de Dieu était inébranlable dans sa foi. Tu tiens le langage d'une insensée, répliquait-il ; lorsque Dieu nous comblait de ses dons, nous les recevions de sa main ; pourquoi refuserions-nous

aujourd'hui les maux dont il nous afflige? Il est le Maître. Il donne, il reprend : Que son Saint Nom soit toujours béni ! / *Domimus dedit, Dominus abstulit ; sicut Domino placuit ita factum est. Sit nomen Domini benedictum !* » (5).

Or l'expérience a démontré que le saint homme avait raison ; il plut au Seigneur de récompenser, dès ici-bas, son serviteur fidèle ; il lui rendit, au double, tout ce qui lui avait été repris et, par égard pour lui, fit grâce à ses amis (6).

Moins que personne, peut-être, j'ignore ce qu'a souffert notre pauvre pays. Et aucun Belge ne doutera, j'espère, du retentissement, en mon âme de citoyen et d'évêque, de toutes ces douleurs. Ces quatre derniers mois me semblent avoir duré un siècle.

Par milliers, nos braves ont été fauchés ; les épouses, les mères pleurent des absents qu'elles ne reverront plus ; les foyers se vident, la misère s'étend, l'angoisse est poignante. A Malines, à Anvers, j'ai connu la population de deux grandes cités livrées, l'une durant six heures, l'autre durant trente-quatre heures d'un bombardement continu aux affres de la mort. J'ai parcouru la plupart des régions les plus dévastées du diocèse : Duffel, Lierre, Berlaer, Saint-Rombaut, Konings-Hoyckt, Mortsel, Waelhem, Muysen, Wavre-Sainte-Catherine, Wavre-Notre-Dame, Sempst, Weerde, Eppenheim, Hofstade, Elewyt, Rymenam, Boort-

Meerbeek, Wespelaer, Haecht, Werchter-Wackerzeel, Rotselaer, Tremeloo, Louvain et les agglomérations suburbaines, Blauwput, Kessel-Loo, Boven-Loo, Linden, Herent, Thildonck, Bueken, Helst, Aerschot, Wesemael, Hersselt, Diest, Schaffen, Molenstede, Rillaer, Gelrode, et ce que j'ai vu de ruines et de cendres dépasse tout ce que, malgré mes appréhensions pourtant très vives, j'avais pu imaginer. Certaines parties de mon diocèse, que je n'ai pas encore trouvé le temps de revoir, Haekendover, Roosbeek, Boutersem, Budingen, Neerlinder, Ottignies, Mousty, Wavre, Beyghem, Cappelle-au-Bois, Humbeek, Nieuwenrode, Liezele, Londerzeel, Heyndonck, Mariekerke, Weert, Blaesvelt, ont subi les mêmes ravages. Eglises, écoles, asiles, hôpitaux, couvents, en nombre considérable, sont hors d'usage ou en ruines. Des villages entiers ont quasi disparu. A Werchter-Wackerzeel, par exemple, sur 380 foyers, il en reste 130 ; à Tremeloo, les deux tiers de la commune sont rasés; à Bueken, sur 100 maisons, il en reste 20 ; à Schaffen, d'une agglomération de 200 habitations, 189 ont disparu, il en reste 11. A Louvain, le tiers de l'étendue bâtie de la cité est détruit ; 1.074 immeubles ont disparu ; sur le territoire de la ville et des communes suburbaines, Kessel-Loo, Herent et Heverlée réunies, il y a un total de 1.823 immeubles incendiés.

Dans cette chère cité louvaniste, dont je ne parviens pas à détacher mes souvenirs, la superbe collégiale de Saint-Pierre ne

recouvrera plus son ancienne splendeur; l'antique collège Saint-Yves, l'école des beaux-arts de la ville, l'école commerciale et consulaire de l'Université, les halles séculaires, notre riche bibliothèque, avec ses collections, ses incunables, ses manuscrits inédits, ses archives ; la galerie de ses gloires depuis les premiers jours de sa fondation, portraits des recteurs, des chanceliers, des professeurs illustres, au spectacle desquels, maîtres et élèves d'aujourd'hui s'imprégnaient de noblesse traditionnelle et s'animaient au travail : toute cette accumulation de richesses intellectuelles, historiques, artistiques, fruit de cinq siècles de labeur, tout est anéanti.

De nombreuses paroisses furent privées de leur pasteur. J'entends encore l'accent douloureux d'un vieillard à qui je demandais s'il avait eu la Messe, le Dimanche, dans son église ébréchée. «Voilà deux mois me répondit-il, que nous n'avons plus vu de prêtre. » Le curé et le vicaire étaient dans un camp de concentration à Munsterlagen, non loin de Hanovre.

Des milliers de citoyens belges ont été ainsi déportés dans les prisons d'Allemagne, à Munsterlagen, à Celle, à Magdebourg. Munsterlagen seul a compté 3.100 prisonniers civils. L'histoire dira les tortures physiques et morales de leur long calvaire.

Des centaines d'innocents furent fusillés ; je ne possède pas au complet ce sinistre nécrologe, mais je sais qu'il y en eut, notamment, 91 à Aerschot, et que là, sous la menace de la

mort, leurs concitoyens furent contraints de creuser les fosses de sépulture. Dans l'agglomération de Louvain et des communes limitrophes, 176 personnes, hommes et femmes, vieillards et nourrissons encore à la mamelle, riches et pauvres, valides et malades, furent fusillées ou brûlées.

Dans mon diocèse seul, je sais que treize prêtres ou religieux furent mis à mort (7). L'un d'eux, le curé de Gelrode est, selon toute vraisemblance, tombé en martyr. J'ai fait un pèlerinage à sa tombe, et, entouré des ouailles qu'il paissait hier encore avec le zèle d'un apôtre, je lui ai demandé de garder du haut du ciel, sa paroisse, le diocèse, la patrie.

Nous ne pouvons ni compter nos morts, ni mesurer l'étendue de nos ruines. Que serait-ce, si nous portions nos pas vers les régions de Liège, de Namur, d'Andenne, de Dinant, de Tamines, de Charleroi, vers Virton, la Semois, tout le Luxembourg; vers Termonde, Dixmude, nos deux Flandres (8) ?

Là même, où les vies sont sauvées et les édifices matériels intacts, que de souffrances cachées ! Les familles, hier encore dans l'aisance, sont dans la gêne; le commerce est arrêté; l'activité des métiers est suspendue ; l'industrie chôme ; des milliers et des milliers d'ouvriers sont sans travail, les ouvrières, les filles de magasin, d'humbles servantes sont privées de leur gagne-pain ; et ces pauvres âmes se retournent fiévreuses sur leur lit de douleur, et vous demandent à quand la fin ?

Nous ne pouvons que répondre C'est le secret de Dieu.

Oui, mes bien chers Frères, c'est le secret de Dieu. Il est le Maître des événements et le souverain régulateur des Sociétés. « *Domini est terra et plenitudo ejus ; orbis terrarum et universi qui habitant in eo / La terre est à Vous, Seigneur, avec tout ce qu'elle contient ; à Vous notre globe et tous ceux qui l'habitent.* » (9) La première relation qui surgit entre la créature et son Créateur est celle d'une dépendance absolue de la première au second. L'être est dépendant ; la nature, les facultés, les actes, les oeuvres le sont. A chaque instant qui s'écoule, la dépendance se renouvelle, parce que, sans le soutien du Tout-Puissant, l'existence de la première seconde s'évanouirait à la suivante. L'adoration, c'est-à-dire la reconnaissance de la souveraineté divine, n'est pas l'objet d'un acte fugitif, elle doit être l'état permanent de la créature consciente de ses origines. A chaque page de nos Ecritures, Jehovah affirme son souverain domaine. Toute l'économie de la Loi ancienne, toute l'histoire du peuple élu tendent au même objectif : maintenir Jehovah sur son trône, abattre les idoles.

« *Je suis le premier et le dernier, dit-il dans Isaïe, et, hors moi, il n'est point de Dieu. Qui est comme moi ? Qu'il s'avance et qu'il parle !... Existe-t-il un refuge autre que moi ? Je forme la lumière et je crée les ténèbres ; je fais la paix et je crée le malheur : c'est moi*

Jehovah qui fais tout cela ... Malheur à qui dispute avec Celui qui le forme, lui, tesson parmi les tessons de terre ! L'argile dit-elle au potier : Que fais-tu? et l'oeuvre à l'ouvrier : Tu es maladroit !... Parlez, exposez, qui délibérez. Mais, sachez-le, de Dieu juste et sauveur il n'en est point que moi. » (10)

Ah ! raison superbe, tu croyais pouvoir te passer de Dieu ! Tu ricanais quand, par son Christ et par son Eglise, il prononçait les paroles graves de l'expiation et de la pénitence. Enivré de tes succès éphémères, homme frivole, repu d'or et de plaisir, tu te suffisais insolemment à toi-même ! Et le vrai Dieu était relégué dans l'oubli, méconnu, blasphémé avec éclat, parfois, par ceux que leur situation chargeait de donner l'exemple du respect de l'ordre et de ses assises. L'anarchie pénétrait les couches inférieures ; les consciences droites se sentaient tentées de scandale : Jusques à quand, pensaient-elles, jusques à quand, Seigneur, tolérerez-vous l'orgueil de l'iniquité ? Où êtes-vous, Maître, et donnerez-vous donc finalement raison à l'impie qui proclame que vous vous désintéressez de votre œuvre ?

Un coup de foudre, et voici tous les calculs humains bouleversés. L'Europe entière tremble sur un volcan. La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse. Les émotions se pressent dans les âmes, mais il en est une qui domine, c'est le sentiment que Dieu se

révèle le Maître.

Les nations qui, les premières, ont donné l'assaut et celles qui se défendent, se sentent également dans la main de Celui sans qui rien ne se fait, rien n'aboutit.

Des hommes déshabitués depuis longtemps de la prière, se retournent vers Dieu. Dans l'armée, dans le monde civil, en public, dans le secret des consciences, on prie. Et la prière n'est pas, cette fois, une parole apprise par coeur, qui effleure les lèvres, elle monte du fond de l'âme et se présente devant la Majesté Souveraine sous la forme sublime de l'offrande de la vie. C'est tout l'être qui s'immole à Dieu. C'est l'adoration, l'accomplissement du premier et fondamental précepte de l'ordre moral et religieux : *«Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies / Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne te mettras qu'à son service.»* (11)

Même ceux qui murmurent et ne se sentent pas le courage de courber le front sous la main qui nous frappe et nous sauve reconnaissent implicitement que Dieu est le Maître Suprême, car ils ne le blasphèment que parce qu'il se hâte trop peu, à leur gré, de s'accommoder à leurs désirs.

Quant à nous, mes Frères, nous voulons sincèrement L'adorer. Nous ne voyons pas encore, dans tout son éclat, la révélation de sa sagesse, mais notre foi lui fait crédit. Nous

nous humilions devant sa justice et nous espérons en sa miséricorde. Avec le saint homme Tobie, nous reconnaissons qu'Il nous châtie, parce que nous avons péché, mais nous savons qu'Il nous sauvera parce qu'Il est miséricordieux. « *Ipse castigavit nos propter iniquitates nostras : et ipso salvabit nos propter misericordiam suam* » (12).

Il serait cruel d'appuyer sur nos torts, au moment même où nous les payons si durement et avec tant de grandeur d'âme. Mais n'avouons-nous pas que nous avons quelque chose à expier ? A qui Il a beaucoup donné, Dieu a le droit de beaucoup demander : « *Omni autem cui multum datum est, multum quaeretur ab eo* » (13). Or, le niveau moral et religieux du pays montait-il de pair avec sa prospérité économique ? Le repos dominical, l'assistance à la Messe du dimanche, le respect du mariage, les lois de la modestie, qu'en faisiez-vous ? Que devenaient, même dans les familles chrétiennes, la simplicité de nos pères, l'esprit de pénitence, la confiance dans l'autorité ? Et nous, religieux, prêtres, évêques, nous surtout, dont la sublime mission est de traduire dans notre vie, plus encore que dans nos discours, l'Évangile du Christ, nous donnions-nous assez le droit de redire à notre peuple la parole de l'Apôtre des nations : « *Copiez votre vie sur la mienne, comme la mienne est copiée sur celle du Christ / Imitatores mei estote, sicut et ego Christi ?* » (14). Nous

travaillions, oui ; nous priions, oui encore ; mais c'est trop peu. Nous sommes, par devoir d'état, les expiateurs publics des péchés du monde. Or, qu'est-ce qui dominait dans notre vie, le bien-être bourgeois ou l'expiation ?

Oh ! oui, tous nous tombions, à nos heures, sous le reproche que faisait l'Éternel à son peuple élu, après la sortie d'Égypte : « *J'avais engraisé mon peuple et il a regimbé ; mes fils ont été infidèles, ils m'ont traité comme si je n'étais pas leur Dieu ; je les traiterai comme s'ils n'étaient plus mon peuple. / Incrassatus est dilectus et recalcitravit ... Infideles filii ; ipsi me provocaverunt in eo, qui non erat Deus, et ego provocabo eos in eo, qui non est populus. » « Je les sauverai, cependant, car je ne veux pas que leurs adversaires se méprennent et disent : Notre main a été puissante ; c'est nous, et ce n'est pas l'Éternel qui a fait toutes ces choses. / Sed propter iram inimicorum distuli, ne forte superbirent hostes eorum et dicerent : Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit haec omnia » « Sachez donc que c'est moi qui suis Dieu, et qu'il n'y a point de Dieu autre que moi ; je fais vivre et je fais mourir, je blesse et je guéris / Videte quod ego sim solus, et non sit alius Deus praeter me. Ego occidam, et ego vivere faciam : percutiam et ego sanabo. » (15)*

Dieu sauvera la Belgique, mes Frères, vous n'en pouvez point

douter.

Disons mieux : il la sauve.

En vérité, à travers les lueurs des incendies et les vapeurs du sang, n'entrevoyez-vous pas, déjà, les témoignages de son amour ?

Est-il un patriote qui ne sente que la Belgique a grandi ?

Qui de nous aurait le courage de déchirer la dernière page de notre histoire ?

Qui ne contemple avec fierté le rayonnement de la gloire de la patrie meurtrie ?

Tandis que, dans la douleur, elle enfante l'héroïsme, notre mère verse de l'énergie dans le sang de ses fils, Nous avons besoin, avouons-le, d'une leçon de patriotisme.

Des Belges, en grand nombre, usaient leurs forces et gaspillaient leur temps en querelles stériles de classes, de races, de passions personnelles.

Mais lorsque, le 2 août, une puissance étrangère, confiante dans sa force et oublieuse de la foi des traités, osa menacer notre indépendance, tous les Belges, sans distinction, ni de parti, ni de condition, ni d'origine, se levèrent comme un seul homme, serrés contre leur Roi et leur gouvernement, pour dire à l'envahisseur : « *Tu ne passeras pas.* »

Du coup, nous voici résolument conscients de notre

patriotisme : c'est qu'il y a en chacun de nous un sentiment plus profond que l'intérêt personnel, que les liens du sang et la poussée des partis ; c'est le besoin et, par suite, la volonté de se dévouer à l'intérêt général, à ce que Rome appelait « *la chose publique / res publica* » : ce sentiment, c'est le ***Patriotisme***.

La ***Patrie*** n'est pas qu'une agglomération d'individus ou de familles habitant le même sol, échangeant entre elles des relations plus ou moins étroites de voisinage ou d'affaires, remémorant les mêmes souvenirs, heureux ou pénibles : non, elle est une association d'âmes, au service d'une organisation sociale qu'il faut à tout prix, fût-ce au prix de son sang, sauvegarder et défendre, sous la direction de celui ou de ceux qui président à ses destinées.

Et c'est parce qu'ils ont une même âme que les compatriotes vivent, par leurs traditions, d'une même vie dans le passé ; par leurs communes aspirations et leurs communes espérances, d'un même prolongement de vie dans l'avenir.

Le patriotisme, principe interne d'unité et d'ordre, liaison organique des membres d'une même patrie, était regardé par l'élite des penseurs de la Grèce et de la Rome antiques, comme la plus haute des vertus naturelles. Aristote, le prince des philosophes païens, estimait que le désintéressement au

service de la cité, c'est-à-dire de Etat, est l'idéal terrestre par excellence.

La religion du Christ fait du patriotisme une loi : il n'y a point de parfait chrétien, qui ne soit un parfait patriote.

Elle surélève l'idéal de la raison païenne et le précise, en faisant voir qu'il ne se réalise que dans l'Absolu.

D'où vient, en effet, cet élan universel, irrésistible, qui emporte d'un coup toutes les volontés de la nation dans un même effort de cohésion et de résistance aux forces ennemies qui menacent son unité et son indépendance ?

Comment expliquer que, sur l'heure, tous les intérêts cèdent devant l'intérêt général ; que toutes les vies s'offrent à l'immolation ?

Il n'est pas vrai que l'Etat vaille, essentiellement, mieux que l'individu et la famille, attendu que le bien des familles et des individus est la raison d'être de son organisation.

Il n'est pas vrai que la patrie soit un dieu Moloch, sur l'autel de qui toutes les vies puissent être légitimement sacrifiées.

La brutalité des moeurs païennes et le despotisme des Césars avaient conduit à cette aberration — et le militarisme moderne tendait à la faire revivre — que l'état est omnipotent et que son pouvoir discrétionnaire crée le Droit.

Non, réplique la théologie chrétienne, le Droit, c'est la Paix,

c'est-à-dire l'ordre intérieur de la nation, bâti sur la Justice. Or, la Justice elle-même n'est absolue, que parce qu'elle est l'expression des rapports essentiels des hommes avec Dieu et entre eux. Aussi la guerre pour la guerre est-elle un crime. La guerre ne se justifie qu'à titre de moyen nécessaire pour assurer la paix.

« *Il ne faut pas que la paix serve de préparation à la guerre, dit saint Augustin, il ne faut faire la guerre que pour obtenir la paix / Non enim pax quaeritur ut bellum excitetur ; sed bellum geritur ut pax adquiratur.* » (16)

A la lumière de cet enseignement, que reprend à son compte saint Thomas d'Aquin (17), le patriotisme revêt un caractère religieux.

Les intérêts de famille, de classe, de parti, la vie corporelle de l'individu sont dans l'échelle des valeurs, au dessous de l'idéal patriotique, parce que cet idéal, c'est le Droit, qui est absolu. Ou encore, cet idéal, c'est la reconnaissance publique du Droit appliqué à la nation, l'Honneur national.

Or, il n'y a d'Absolu, dans la réalité, que Dieu. Dieu seul domine par sa sainteté et par la souveraineté de son empire, tous les intérêts et toutes les volontés.

Affirmer la nécessité absolue de tout subordonner au Droit, à la Justice, à l'Ordre, à la Vérité, c'est donc implicitement affirmer Dieu.

Et quand nos humbles soldats, à qui nous faisons compliment de leur héroïsme, nous répondaient avec simplicité « Nous n'avons fait

que notre Devoir » « l'Honneur l'exige », ils exprimaient, à leur façon, le caractère religieux de leur patriotisme.

Qui ne sent que le patriotisme est « *sacré* » et qu'une atteinte à la dignité nationale est une sorte de profanation sacrilège ?

Un officier d'état-major me demandait naguère si le soldat qui tombe au service d'une cause juste — et la nôtre l'est à l'évidence — est un martyr.

Dans l'acception rigoureuse et théologique du mot, non, le soldat n'est pas un martyr, car il meurt les armes à la main, tandis que le martyr se livre, sans défense, à la violence de ses bourreaux.

Mais si vous me demandez ce que je pense du salut éternel d'un brave qui donne consciencieusement sa vie pour défendre l'honneur de sa patrie et venger la justice violée, je n'hésite pas à répondre que sans aucun doute le Christ couronne la vaillance militaire, et que la mort, chrétiennement acceptée, assure au soldat le salut de son âme.

« *Nous n'avons pas, dit Notre-Seigneur, de meilleur moyen de pratiquer la charité, que de donner notre vie pour ceux que nous aimons. / Majorem hanc dilectionem nemo habet ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* » (18)

Le soldat qui meurt pour sauver ses frères, pour protéger les foyers et les autels de la patrie, accomplit cette forme supérieure de la charité.

Il n'aura pas toujours, je le veux, soumis à une analyse minutieuse la valeur morale de son sacrifice, mais est-il nécessaire de croire que Dieu demande au brave entraîné au feu du combat, les précisions méthodiques du moraliste ou du théologien ?

Nous admirons l'héroïsme du soldat : se pourrait-il que Dieu ne l'accueillît pas avec amour ?

Mères chrétiennes, soyez fières de vos fils. De toutes nos douleurs, la vôtre est, peut-être, la plus digne de nos respects. Il me semble vous voir, en deuil, mais debout, à côté de la Vierge des douleurs, au pied de la Croix. Laissez-nous vous offrir nos félicitations en même temps que nos condoléances. Tous nos héros ne figurent pas à l'ordre du jour des armées, mais nous sommes fondés à espérer pour eux la couronne immortelle qui ceint le front des élus.

Car telle est la vertu d'un acte de charité parfaite, qu'à lui seul il efface une vie entière de péché. D'un coupable, sur l'heure, il fait un saint.

Ce doit nous être à tous une consolation chrétienne de le penser, ceux qui, non seulement parmi les nôtres, mais dans n'importe quelle armée belligérante, obéissent de bonne foi, à la discipline de leurs chefs, pour servir une cause qu'ils croient juste, peuvent bénéficier de la vertu morale de leur

sacrifice. Et combien n'y en a-t-il pas, parmi ces jeunes gens de vingt ans, qui n'auraient pas eu, peut-être, le courage de bien vivre, et dans l'entraînement patriotique, se sentent le courage de bien mourir ?

N'est-il pas vrai, mes Frères, que Dieu a l'art suprême de mêler la miséricorde et la sagesse à la justice, et ne devez-vous pas reconnaître que, si la guerre est pour notre vie terrestre un fléau, dont nous mesurerions difficilement la force de destruction et l'étendue, elle est aussi pour les âmes un agent de purification, un facteur d'expiation, un levier qui les aide à gravir les hauteurs du patriotisme et du désintéressement chrétien ?

ENDURANCE

Nous pouvons le dire sans orgueil, mes Frères, notre petite Belgique a conquis le premier rang dans l'estime des nations.

Il s'est bien rencontré, je le sais, en Italie et en Hollande, notamment, des personnages habiles qui ont dit : Pourquoi exposer la Belgique à cette perte immense de richesses et d'hommes? N'eût-il pas suffi de protester verbalement contre l'agression ennemie ou de tirer, au besoin, un coup de canon à la frontière ?

Mais tous les hommes de cœur seront avec nous contre les inventeurs de ces calculs mesquins.

L'utilitarisme n'est, ni pour les individus ni pour les collectivités, la norme du civisme chrétien,

L'Article 7 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839, par le Roi Léopold, au nom de la Belgique, d'une part ; par l'empereur d'Autriche, le Roi de France, la Reine d'Angleterre, le Roi de Prusse, l'Empereur de Russie, d'autre part, énonce que « la Belgique formera un État indépendant et perpétuellement neutre, et qu'elle sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les Etats.

De leur côté, les co-signataires du traité, « promettent, pour eux et pour leurs successeurs, sous la foi du serment, d'accomplir et d'observer ledit traité en tous ses points et articles, sans y contrevenir, ni permettre qu'il y soit contrevenu».

La Belgique était engagée d'honneur à défendre son indépendance : elle a tenu parole.

Les autres Puissances s'étaient engagées à respecter et à protéger la neutralité Belge : l'Allemagne a violé son serment, l'Angleterre y est fidèle.

Voilà les faits.

Les droits de la conscience sont souverains : il eût été indigne de nous, de nous retrancher derrière un simulacre de résistance.

Nous ne regrettons pas notre premier élan, nous en sommes fiers. Ecrivant à une heure tragique, une page solennelle de notre histoire,

nous l'avons voulue sincère et glorieuse.

Et nous saurons, tant qu'il le faudra, faire preuve d'endurance.

L'humble peuple nous donne l'exemple. Les citoyens de toutes les classes sociales ont prodigué leurs fils à la patrie ; mais lui, surtout, souffre des privations, du froid, peut-être de la faim. Or, si je juge de ses sentiments en général, par ce qu'il m'a été donné de constater dans les quartiers populaires de Malines, et dans les communes les plus affligées de mon diocèse, le peuple a de l'énergie dans sa souffrance. Il attend la revanche, il n'appelle point l'abdication.

L'épreuve est, dans les mains de la toute-puissance divine, une arme à deux tranchants.

Si vous vous révoltez contre elle, elle vous blessera à mort. Si vous courbez la tête et l'acceptez, elle vous sanctifiera.

« Dieu nous éprouve, dit l'Apôtre saint Jacques, mais ce n'est jamais Lui qui nous incite au mal. Tout ce qui vient de Lui est bon ; tout ce qui descend du ciel vers nous est, dans le dessein de Dieu, un jet de lumière et une marque d'amour. C'est nous qui, obéissant à l'attrait de passions désordonnées, transformons parfois les bienfaits de la Providence en un poison mortel ». « Heureux, conclut hardiment le vieil apôtre, heureux celui qui supporte avec patience ses tribulations : car, après qu'il aura fait preuve d'endurance, il recevra la couronne immortelle promise par Dieu à ceux qui l'aiment » (19).

Trêve donc à nos murmures, mes Frères.

Volontiers, je vous appliquerais les paroles que l'apôtre saint Paul, dans sa lettre aux Hébreux, adressait à tous les chrétiens, en leur rappelant l'exemple de l'immolation sanglante de Notre Seigneur sur sa croix « *Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang*, leur disait-il / *Nundum usque ad sanguinem restitistis* » (20). Ce n'est pas seulement cet exemple universel et transcendant du Calvaire que je vous invite à regarder, c'est celui aussi de nos 30.000, peut-être 40.000 soldats qui ont versé leur sang pour la patrie. En regard de ces braves, dites-moi, vous qui êtes momentanément privés de votre confort habituel, de vos journaux, de vos facilités de voyages, de vos communications de familles, qu'avez-vous enduré, qu'avez-vous souffert ?

Que le patriotisme de notre armée, que l'héroïsme de notre Roi, de notre Reine bien-aimée, si touchante dans sa grande âme, nous servent de stimulant et de soutien ! Ne nous plaignons pas ; ne nous plaignons plus.

Méritons notre libération. Hâtons-la par notre vertu plus encore que par les prières de nos lèvres.

Courage, mes Frères, la souffrance passera ; la couronne de vie pour nos âmes, la gloire pour la nation ne passeront pas.

Je ne vous demande point, remarquez-le, de renoncer à aucune de vos espérances patriotiques.

Au contraire, je considère comme une obligation de ma charge

pastorale de vous définir vos devoirs de conscience en face du pouvoir qui a envahi notre sol et qui, momentanément, en occupe la majeure partie.

Ce pouvoir n'est pas une autorité légitime. Et, dès lors, dans l'intime de votre âme, vous ne lui devez ni estime, ni attachement, ni obéissance.

L'unique pouvoir légitime en Belgique est celui qui appartient à notre Roi, à son gouvernement, aux représentants de la nation. Lui seul est pour nous l'autorité. Lui seul a le droit à l'affection de nos coeurs, à notre soumission.

D'eux-mêmes les actes d'administration publique de l'occupant seraient sans vigueur, mais l'autorité légitime ratifie tacitement ceux que justifie l'intérêt général et de cette ratification seule leur vient toute leur valeur juridique.

Des provinces occupées ne sont Point des provinces conquises ; pas plus que la Galicie n'est province russe, la Belgique n'est province allemande.

Néanmoins, la partie occupée du pays est dans une situation de fait qu'elle doit loyalement subir. La plupart de nos villes se sont rendues à l'ennemi. Elles sont tenues de respecter les conditions souscrites de leur reddition.

Dès le début des opérations militaires, les autorités civiles du pays recommandèrent avec insistance aux particuliers de s'abstenir d'actes d'hostilité envers l'armée ennemie. Ces

recommandations restent en vigueur.

Notre armée a, seule, en partage avec les vaillants bataillons de nos alliés, l'honneur et la charge de la défense nationale. Sachons attendre d'elle la délivrance définitive.

Envers les personnes qui dominent par la force militaire notre pays et qui, dans le fond de leurs consciences, ne peuvent pas ne pas admirer l'énergie chevaleresque avec laquelle nous avons défendu et défendons notre indépendance, ayons les égards que commande l'intérêt général. Plusieurs d'entre elles protestent qu'elles veulent, aujourd'hui, dans la mesure où elles le pourront, atténuer nos épreuves et aider à la reprise, parmi nous, d'un minimum de vie publique régulière. Respectons les règlements qu'elles nous imposent, aussi longtemps qu'ils ne portent atteinte ni à la liberté de nos consciences chrétiennes, ni à notre dignité patriotique. Ne faisons pas consister le courage dans la bravade, ni la bravoure dans l'agitation.

Vous, en particulier, mes bien chers Confrères dans le sacerdoce, soyez à la fois et les meilleurs gardiens du patriotisme, et les soutiens de l'ordre public.

Sur les champs de bataille, vous avez été magnifiques. Le Roi et l'armée admirent l'intrépidité de nos aumôniers militaires en face de la mort, la charité de nos ambulanciers et de nos brancardiers. Vos évêques sont fiers de vous.

Vous avez beaucoup souffert. Vous avez été durement

calomniés. Soyez patients. L'histoire vous vengera. Dès aujourd'hui, j'y apporte mon témoignage. Partout où je l'ai pu, j'ai interrogé les populations, le clergé, notamment un nombre déjà considérable de prêtres qui avaient été déportés dans les prisons d'Allemagne et qu'un sentiment humanitaire, auquel je me plais à rendre hommage, a remis en liberté. Or, j'affirme sur l'honneur et je suis prêt à déclarer sous la foi du serment que je n'ai pas jusqu'à présent, rencontré un seul ecclésiastique, séculier ou régulier, qui ait excité la population civile à se servir d'armes contre l'ennemi. Tous, au contraire, ont obéi fidèlement aux instructions épiscopales qu'ils avaient reçues, dès les premiers jours d'août, et qui leur prescrivaient d'user de leur influence morale auprès de nos populations, pour les porter au calme et au respect des règlements militaires.

Persévérez dans ce ministère de paix qui est pour vous la forme la plus saine du patriotisme.

Acceptez de grand cœur les privations que vous avez à subir.

Simplifiez encore, si vous le pouvez, votre vie. L'un des vôtres, réduit par le pillage, à un état voisin de la misère, me disait, ces derniers jours : « *Je vis maintenant comme je voudrais avoir vécu toujours.* »

Multipliez les efforts de votre charité, corporelle et spirituelle. A l'exemple du grand Apôtre, « *laissez-vous assiéger chaque jour par les soucis que vous donne votre*

*église ; que personne ne dépérisse sans que vous dépérissiez ; que personne ne tombe, sans que vous vous sentiez vous-même tout en feu» (21). Faites-vous les champions des vertus, que vous commandent à la fois l'honneur civique et l'Évangile. «Que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est aimable, tout ce qui est digne d'éloge, vertueux et méritoire, fasse l'objet de votre application. » Puisse la dignité de notre vie nous autoriser à faire nôtre, mes bien chers Confrères, cette fière conclusion de saint Paul : « *Ce que je vous ai enseigné, ce que vous avez entendu de moi, ce dont vous avez été les témoins dans ma vie, pratiquez-le, et le Dieu de paix sera avec vous / Quae et didicistis, et accepistis, et audistis, et vidistis in me, haec agite, et Deus pacis erit vobiscum.* » (22)*

CONCLUSION

Continuons donc, mes bien chers Frères, à prier, à faire pénitence, à assister à la sainte Messe et à communier pour la cause sainte de notre chère patrie.

Le dimanche 3 janvier, en particulier, sera un jour de prière universelle pour la Belgique et pour nos alliés.

Une communion générale et un salut solennel seront organisés en ce jour pour le succès de nos armes.

Le samedi de chaque semaine, je recommande à nouveau à MM. les Curés de célébrer un service funèbre pour le repos de l'âme de nos soldats.

Les ressources pécuniaires sont, je le sais, rares chez tous. Néanmoins, si vous avez peu, donnez du peu que vous avez, afin d'alléger la misère de ceux de vos compatriotes qui se trouvent sans abri, sans charbon, sans pain à suffisance. J'ai chargé MM. les Curés de former à cet effet, dans chaque paroisse, un Comité de secours. Secondez-le et faites-moi charitablement parvenir les aumônes que vous pouvez soustraire à votre superflu, sinon à votre nécessaire, afin que je les distribue d'après les besoins qui me sont révélés.

Nos malheurs ont ému les autres nations. L'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse ; la France, la Hollande, les Etats-Unis, le Canada rivalisent de générosité pour soulager notre détresse. Ce spectacle est à la fois lugubre et grandiose. Ici encore se révèle la Sagesse Providentielle qui tire le bien du mal. En votre nom et au mien, mes Frères, j'offre aux gouvernements et aux nations qui se tournent si noblement vers nos malheurs, le témoignage ému de notre admiration et de notre reconnaissance.

Avec une bonté touchante, Notre Saint Père le Pape Benoît XV a été le premier à pencher son coeur paternel vers nous.

Lorsque, quelques instants après son élection, il daigna m'accueillir dans ses bras, j'eus la confiance de Lui demander

que sa toute première bénédiction pontificale fût pour la Belgique, alors déjà si durement éprouvée par la guerre. Il répondit avec empressement à mon désir que je savais être aussi le vôtre.

Aujourd'hui, avec une délicatesse exquise, Il prend l'initiative de renoncer à votre obole annuelle pour le Denier de Saint-Pierre. Dans un document, daté du beau jour de la fête de la Vierge Immaculée, Il daigne nous dire, combien vivement Il prend part à nos peines; Il prie pour nous, appelle sur la nation Belge la protection d'En-Haut, et nous invite à saluer dans la venue prochaine du Prince de la Paix l'aurore de jours meilleurs. Voici le texte de ce précieux document :

A Notre cher Fils Désiré Mercier, Cardinal- Prêtre de la Sainte Église Romaine, du titre de Saint-Pierre ès Liens, Archevêque de Malines, à Malines.

**NOTRE CHER FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.**

La sollicitude paternelle que Nous portons à tous les fidèles que la divine Providence a confiés à Nos soins, Nous fait partager leurs malheurs plus encore que leurs joies.

Pouvions-Nous donc ne point éprouver une très vive douleur,

en considérant la nation Belge, que Nous aimons tant, réduite par une guerre, on ne peut plus cruelle et désastreuse, à une situation vraiment lamentable ?

Nous voyons, en effet, le roi des Belges et son auguste famille, les membres du gouvernement, les personnages considérables de la nation, les évêques, les prêtres, le peuple entier, endurer des maux qui remplissent de pitié tout cœur bien né, et que Notre âme, tout ardente d'amour paternel, est la première à ressentir. Aussi sous le poids de cette tristesse et de ce deuil, appelons-Nous de tous Nos vœux la fin de tant de malheurs. Puisse le Dieu de miséricorde hâter ce moment ! Entretemps, Nous Nous efforçons, autant qu'il est en Nous, d'adoucir d'aussi cuisantes douleurs. A ce titre, la démarche de Notre cher Fils le cardinal de Hartmann, archevêque de Cologne, à l'effet d'obtenir que les prisonniers prêtres Français ou Belges détenus en Allemagne fussent traités comme officiers, Nous fut très agréable, et Nous voulûmes lui en témoigner publiquement Notre gratitude.

Quant à la Belgique, on Nous a rapporté récemment que les fidèles de cette nation si éprouvée ne laissent pas, dans leur piété, de tourner vers Nous leurs regards et leurs pensées ; sous le coup eux-mêmes de tant de calamités, ils se proposent encore de recueillir, cette année, comme les années précédentes, le Denier de Saint-Pierre, pour subvenir aux nécessités du Saint Siège apostolique. Ce témoignage vraiment incomparable de

piété et d'attachement Nous remplit d'admiration : Nous l'agréons avec toute la bienveillance qu'il mérite et d'un coeur reconnaissant ; mais, eu égard à la situation si pénible dans laquelle Nos chers Fils se trouvent, Nous ne pouvons absolument pas Nous résoudre à encourager la réalisation de ce projet, si noble soit-il. Si l'on venait à recueillir quelque argent, Notre volonté est qu'il soit destiné à secourir le peuple belge, aussi illustre par sa noblesse et par sa piété qu'il est en ce moment digne de compassion.

Au milieu des difficultés et des angoisses de l'heure présente, Nous invitons ces fils qui Nous sont chers à se souvenir que « *le bras de Dieu n'est pas raccourci, qu'il peut toujours nous sauver, et que son oreille n'est pas sourde, mais peut toujours entendre notre prière* ».

Et que cet espoir du secours divin grandisse encore à l'approche des fêtes de Noël, dont le mystère célèbre la naissance de Notre-Seigneur et nous rappelle cette paix que Dieu a annoncée aux hommes par ses anges.

Puissent aussi les âmes tristes et affligées trouver réconfort et consolation dans l'assurance de la tendresse paternelle qui inspire Notre prière ; oui, que Dieu ait pitié de la nation Belge, qu'Il la comble de l'abondance de ses biens.

Comme gage de ces voeux, Nous accordons de grand coeur à tous et à chacun, et tout d'abord à vous Notre cher Fils, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de la Conception

immaculée de Notre-Dame, l'année MCMXIV, de Notre Pontificat la première.

BENOIT XV, PAPE.

UN DERNIER MOT.

Un dernier mot, mes biens chers Frères.

Au début de cette crise, je vous disais que au jour de la libération de notre territoire, nous saurions donner au Sacré-Coeur et à la Très Sainte Vierge un témoignage public de notre reconnaissance. Depuis cette date, j'ai pu consulter mes collègues de l'épiscopat et, d'accord avec eux, je vous demande de faire, dès que nous le pourrons, un nouvel effort pour hâter la construction de la Basilique nationale que la Belgique a promis de dédier au Sacré-Cœur. Aussitôt que le soleil de la paix luira sur notre pays, nous relèverons nos ruines, nous rendrons leur abri à ceux qui n'en ont plus, nous rebâtirons nos églises, nous réédifierons nos bibliothèques, et nous espérons bien mettre le couronnement à cette œuvre de reconstruction, en élevant, sur les hauteurs de la capitale de la Belgique, libre et catholique, la Basilique nationale du Sacré-Coeur. Puis, chaque

année, nous nous ferons un devoir de célébrer avec solennité, le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, la fête du Sacré-Coeur.

Enfin, dans chaque région du diocèse, le clergé organisera annuellement, un pèlerinage d'actions de grâce à l'un des sanctuaires privilégiés de la Sainte Vierge, afin d'honorer spécialement la Protectrice de notre indépendance nationale et la Médiatrice universelle de la société chrétienne.

La présente Lettre sera lue en plusieurs fois, le premier Jour de l'an et les dimanches qui suivront le jour où elle vous sera parvenue.

Agréez, mes bien chers Frères, les vœux que je forme pour vous et pour le bonheur de vos familles, et recevez, je vous prie, ma paternelle bénédiction.

D. J. CARD. MERCIER, ARCH. DE MALINES.

Notes sur la pastorale « *Patriotisme et Endurance* » :

(1) Ps. XXI, I

(2) Matth. X, 24

(3) Ps. XLII, 5

(4) *Dixit autem illi uxor sua : Adhuc tu permanes in simplicitate tua ! Benedic Deo et morere.* (Job, II, 9).

(5) Job, II, 10 ; I, 21.

(6) Job, XLI, 8-10.

(7) Leurs confrères en religion ou dans le sacerdoce seront soucieux de connaître leurs noms; les voici : Dupierreux, de la Compagnie de Jésus ; les Frères Sébastien et Allard, de la Congrégation des Joséphites ; le Frère Candide, de la Congrégation des Frères de la Miséricorde ; le Père Maximin, Capucin, et le Père Vincent, Conventuel ; Lombaerts, curé à Boven-Loo ; Goris, curé à Autgaerden ; l'abbé Carette, professeur au Collège Episcopal de Louvain ; De Clerck, curé à Bueken ; Dergent, curé à Gelrode ; Wouters Jean, curé au Pont-Brûlé. Diverses circonstances nous induisent à penser que le curé de Herent, Van Bladel, vénérable vieillard de soixante et onze ans, a aussi été tué, cependant, jusqu'à cette heure, son cadavre n'a pas été retrouvé.

(8) Je disais qu'il y a eu treize ecclésiastiques fusillés dans le diocèse de Malines. Il y en a, à ma connaissance actuelle, plus de trente dans les diocèses de Namur, de Tournai et de Liège ; Schlögel, curé d'Hastièrre ; Gille, curé de Couvin ; Pieret, vicaire à Etalle ; Alexandre, curé à Mussy-la-Ville ; Maréchal, séminariste de Maissin ; le R. P. Gillet, bénédictin de Maredsous ; le R. P. Nicolas, Prémontré de l'abbaye de Leffe ; deux frères de la même abbaye ; un Frère de la

Congrégation des Oblats ; Poskin, curé de Surice ; Hotlet, curé des Alloux ; Georges, curé de Tintigny ; Glouden, curé de Latour ; Zenden, curé retraité à Latour ; l'abbé Jacques ; Druet, curé d'Acoz ; Pollart, curé de Roselies ; Labeye, curé de Blegny-Trembleur ; Thielen, curé de Haccourt ; Janssen, curé d'Heure-le-Romain ; Chabot, curé de Forêt ; Dossogne, curé de Hockay ; Renzonnet, vicaire d'Olme ; Bilande, aumonier des sourds-muets, à Bouge ; l'abbé Docq, etc.

(9) Ps. XXIII, I

(10) Isaïe, XLV, 5 et suiv.

(11) Deut. Matth. IV, 10.

(12) Tobie XIII. 5.

(13) Luc, XII, 48.

(14) I Cor., XI, 1.

(15) Deuter, Canticum Moysis XXXII, 15.

(16) S. Aug, Ep. ad. Bonifacium, CLXXX, 6.

(17) Sum. Theol., II, 2, q, XL, art. 1.

(18) Joan., XV, 13.

(19) Hebr., XII. 4

(20) II Cor., IV, 28-29

(21) Phil., IV, 8-9.

(22) Jac., I, 12.